RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé Hauts-de-France

Arrêté n° 2024-015 SDSDU modifiant l'arrêté n° n° 2022-059 SDSDU du 12 septembre 2022 modifié fixant la composition nominative des formations spécialisées du Conseil Territorial de Santé de Métropole-Flandres

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, et suivants et R. 1434-33 et suivants,

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France – M. Gilardi (Hugo) ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2022-035 SDSDU du 8 juin 2022 modifié fixant la composition nominative du conseil territorial de santé de Métropole-Flandres ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2022-059 SDSDU du 12 septembre 2022 modifié fixant la composition nominative des formations spécialisées du conseil territorial de santé de Métropole-Flandres ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 16 janvier 2024 modifiée portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu le règlement intérieur du conseil territorial de santé de Métropole-Flandres ;

Conformément aux votes et désignations des membres délibérants du conseil territorial de santé de Métropole-Flandres ;

ARRETE

Article 1 – L'article 1 de l'arrêté n° 2022-059 SDSDU du 12 septembre 2022 susvisé fixant la composition du bureau est modifié comme suit :

Au titre du collège 1 :

Bruno GALLET, FHF Hauts-de-France, suppléant de Samy BAYOD, en remplacement de Valérie BENEAT MARLIER.

Christine VANDENBULCKE, titulaire, est supprimée de la composition du bureau.

Article 2 – L'article 2 de l'arrêté n° 2022-059 SDSDU du 12 septembre 2022 susvisé fixant la composition de la commission territoriale en santé mentale (CTSM) est modifié comme suit :

Au titre du collège 1 :

1a - Bruno GALLET, FHF Hauts-de-France, suppléant de Samy BAYOD, en remplacement de Valérie BENEAT MARLIER.

1b - Christine VANDENBULCKE, titulaire, est supprimée de la composition de cette commission.

1c- Ingrid VANDECKERKHOVE, association EOLE (URIOPSS Hauts-de-France), titulaire en remplacement de Sylvie GADEYNE.

1f - Arnaud VERGOOTE, CPTS Littoral en Nord, suppléant de Souliman SERBOUT.

Au titre du collège 4 :

Fabienne DECOTTIGNIES, Préfecture du Nord, titulaire en remplacement de Sonia HASNI

Article 3 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Article 4 – La directrice de la stratégie et des territoires de l'agence régionale de santé Hauts-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 21 février 2024

Pour le directeur général et par délégation,
La directrice de la stratégie et des territoires,

Laurence Cado

CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE METROPOLE-FLANDRES

Composition du bureau

Tableau de composition

1	**Président**	Nicolas LEFEBVRE
2	**Vice-président**	Franck SPICHT
3	**Président de la commission territoriale en santé mentale**	Jean-Laïd OUREIB
4	**Président de la commission territoriale des usagers**	Josseran FLOCH

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
	Au titre du collège 1 :	
5	Samy BAYOD - CH d'Armentières (FHF)	Bruno GALLET- EPSM Lille Métropole, EPSM Agglomération Lilloise, EPSM Val de Lys Artois (FHF) (nouveau)
6	*En attente de désignation* (nouveau)	*En attente de désignation*
7	*En attente de désignation*	*En attente de désignation*
8	Karine TOP - URCPIE Hauts-de-France	Nicolas MILLEVILLE - Conseil de l'ordre des infirmiers
	Au titre du collège 2 :	
9	Françoise VAN RECHEM - UFC Que Choisir Hauts-de-France	Gilbert PETOUX - UFC Que Choisir Hauts-de-France
	Au titre du collège 3 :	
10	Stéphanie PORREYE - CCHF	*En attente de désignation*
	Au titre du collège 4 :	
11	Thierry ORGAER - CPAM des Flandres	Patrick DELCOURT - CPAM de Lille-Douai

CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE METROPOLE-FLANDRES
Commission territoriale en santé mentale
Tableau de composition

Président : Jean-Laïd OUREIB

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

1	Samy BAYOD - CH d'Armentières (FHF)	Bruno GALLET- EPSM Lille Métropole, EPSM Agglomération Lilloise, EPSM Val de Lys Artois (FHF) (nouveau)
2	Jean -Laïd OUREIB - Président CME EPSM Agglomération Lilloise à Saint-André (FHF)	*En attente de désignation*

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L.312-1 et à l'article L.344-1 du code de l'action sociale et des familles répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes en situation de handicap

3	*En attente de désignation* (nouveau)	*En attente de désignation*
4	Pascaline CAUVET - ASRL (NEXEM)	Estelle DUCREUX - Résidence Harmonie (SYNERPA)

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

5	Ingrid VANDECKERKHOVE – EOLE (URIOPSS HDF) (nouveau)	Benoît DURIEUX - Pôle hébergement insertion responsabilisation de l'association Solfa (URIOPSS HDF)
6	Karine TOP - URCPIE Hauts-de-France	Nicolas MILLEVILLE - Conseil de l'ordre des infirmiers

d) Représentants les professionnels de santé libéraux

7	Amélie DRYEPONDT - URPS Masseurs-Kinésithérapeutes	Christophe HACOT – URPS Biologistes

e) Représentant des internes en médecine

8	Johanna GAULUPEAU - AIMGL	*En attente de désignation*

f) Représentant des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale

9	Betty BRETEL - Centre de soins Domisoins (URIOPSS HDF)	Michèle POHIER - Centre de santé de Lille Sud (URIOPSS HDF)
10	Souliman SERBOUT - CPTS BBH Bourbourg Bergues Hondschoote	Arnaud VERGOOTE – CPTS Littoral en Nord (nouveau)

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

11	Pierre HAGNERE - FNEHAD	Philippe HOUZET - FNEHAD

h) Représentant de l'ordre des médecins

12	Nu Huyen Tran TRINH	Anita TILLY DUFOUR

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

13	Françoise VAN RECHEM - UFC Que Choisir Hauts-de-France	Gilbert PETOUX - UFC Que Choisir Hauts-de-France
14	Nicolas LEFEBVRE - UNAFAM	Jean-Louis DELHAYE - UNAFAM
15	Lahanissah ABED-MADI - APF France Handicap	Christophe FOURMEAU – AIDES
16	Béatrice TORREZ - CDCA du Nord - PH	Kaci VANDERRIELE - CDCA du Nord - PH

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

17	Delphine CASTELLI - CUD	Sandrine KEIGNAERT - CCFI
18	Stéphanie PORREYE - CCHF	*En attente de désignation*
19	*En attente de désignation*	*En attente de désignation*

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

20	Fabienne DECOTTIGNIES - Préfecture du Nord (nouveau)	Emilie MAMCARZ - DDETS
21	Thierry ORGAER - CPAM des Flandres	Patrick DELCOURT - CPAM de Lille-Douai

CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE METROPOLE-FLANDRES
Commission territoriale des usagers
Tableau de composition

Président.e : Josseran FLOCH

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

1	Franck SPICHT - AFEJI de Dunkerque (NEXEM)	Hélène LEMAIRE – UNA du Nord (UNA HDF)
2	Josseran FLOCH - Espace Santé du Littoral	Ivan DELAUNAY - ALEFPA (NEXEM)
3	*En attente de désignation*	*En attente de désignation*

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

4	Jean-Pierre STROBBE - Les feux follets	Michel VEREPT - Fibromyalgie SOS
5	Françoise VAN RECHEM - UFC Que Choisir Hauts-de-France	Gilbert PETOUX - UFC Que Choisir Hauts-de-France
6	Lahanissah ABED-MADI - APF France Handicap	Christophe FOURMEAU – AIDES
7	Marie-Thérèse BRACKENIER - FNAR	Annick LEGRAND - Au-delà du cancer
8	Francis LECHER - CDCA du Nord - PA	Véronique SCHOUPPE - CDCA du Nord - PA
9	Gérard LAMBERT - CDCA du Nord - PH	Muriel MALLART - CDCA du Nord - PH

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

10	Delphine CASTELLI - CUD	Sandrine KEIGNAERT - CCFI
11	Stéphanie PORREYE - CCHF	*En attente de désignation*

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

12	Régis VERBECKE - MSA NPDC	Emeline TAUPE - CARSAT HDF